



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SELLE-CRAONNAISE Séance n°4 du 25 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Joseph JUGÉ, Maire.

Présents : Joseph JUGÉ, Sylvie BELLANGER, Christian BLAISE, Chantal JOUFFLINEAU, Olivier DERSOIR (arrivé à 20h51), Mathieu FRÉMONT, Danièle GODET, Christophe BOIS, Adrien JONCHERAY.

Excusés : Séverine DERVAL, Jacky LEPAGE, Guillaume BELOUARD, Samuel HOUILLOT, Cédric RIVERON.

Secrétaire de séance : Sylvie BELLANGER

APPROBATION DU PV DU 28 MARS 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte-rendu du conseil municipal du 28 mars 2024.

1. DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DES BÂTIMENTS DE L'ANCIENNE ECOLE PRIMAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que :

Vu l'ouverture de la nouvelle école « l'Ecoloise » au 2 rue du Cèdre,

Vu la décision de mise en vente des bâtiments de l'ancienne école primaire, cadastrée H52 d'une surface de 736 m² par délibération du 20 avril 2023,

Vu la demande de désaffectation et le déclassement des bâtiments transmise à Mme la Préfète de la Mayenne en date du 15 mars 2024,

Vu l'avis favorable de cette dernière reçu en retour en date du 8 avril 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :

- **De constater la désaffectation totale des bâtiments de l'ancienne école primaire, situés au 3 rue de la Sablonnière, cadastrée H52.**
- **De prononcer le déclassement de ce bien du domaine public communal, et constater son intégration dans le domaine privé de la commune, aux fins de cessions à un tiers.**
- **D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette opération.**

2. LOCATION DE LA SALLE DE L'ORION – CONCOURS DE LA COIFFURE

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal une demande émanant de l'UNEC (Union Nationale des Entreprises de Coiffure) qui souhaite louer la salle de l'Orion dans le cadre d'un concours et d'un show coiffures pour la région des Pays de la Loire, les 5 et 6 octobre prochain.

Ils demandent s'il serait possible de revoir le montant de la location à un montant inférieur à celui en vigueur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :

- **Donner un avis favorable à cette demande**
- **Appliquer le tarif de location de l'Orion au tarif association communale + frais d'électricité.**
- **Demande à ce que l'association fasse la promotion de la commune et de la salle de l'Orion**

3. MONTANT DE LA CAUTION DE LA SALLE DE L'ORION

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à la location de la salle de l'Orion les 13 et 14 avril dernier, des dégradations importantes ont été constatées :

- Sur une partie importante du parquet
- Sur une des doubles portes d'accès à la terrasse (la plus proche de la scène)
- sur une partie du hall d'entrée qui vient juste d'être rénovée (tâche importante sur le mur)

La caution actuelle est d'un montant de 500 € et s'avère peu dissuasive auprès des locataires de la salle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :

- **Réévaluer le montant de la caution de la salle de l'Orion à un montant de 2 000,00 €**

➤ **Commission Espaces verts/Environnement :**

- City stade : le plateau a été installé par l'entreprise Chazé fin février-début mars. L'entreprise Chazé est venue refaire des tests le mardi 16 avril. Les résultats ne sont pas suffisamment bons sur certains points, ce qui ne permet pas d'accueillir la plateforme. Il serait possible de changer l'orientation de celle-ci, afin qu'elle puisse être sur la partie stabilisée, mais cela implique d'abandonner la piste autour du City. Il est également évoqué de passer outre les résultats des tests (en signant une décharge vis-à-vis des résultats) et d'installer tout de même la plateforme. Agoospace va être recontacté, afin de savoir si le city parc peut tout de même être installé, même si tous les points ne sont pas bons. D'un point de vue délais, au niveau des subventions, il faut que les travaux soit entamés avant novembre 2024.
- Le devis de l'entreprise Houillot a été reçu en mairie pour l'entretien des espaces verts de la commune pour un montant de 4 498.31 €. Celui-ci a été transmis en enlevant certaines prestations et en demandant une révision de la surface de tonte du lotissement suite à la vente des parcelles. Une demande de déduction a également été demandé sur la taille du talus du complexe sportif, celle-ci ayant été facturé l'année dernière, mais non faite.
- Le tracteur tondeuse a été livré ce mercredi 17 avril après-midi.
- Le tracteur est actuellement chez Lessieur pour panne. Le moyeu ayant cédé. Une demande de devis a été transmise au fournisseur pour avoir un chiffrage des réparations. Toujours en attente d'un retour de chez Lessieur.
- La réunion bimensuelle a eu lieu ce jour avec les agents des services techniques pour faire un point sur les différents travaux attendus, en tenant compte du retard pris par les pannes successives des deux tracteurs de la commune.

➤ **Commission Voiries/Urbanisme/... :**

- Cession des chemins ruraux : Un courrier va être transmis aux futurs acquéreurs pour les informer de la révision du prix de vente de un euros à 25 centimes. Un commissaire enquêteur va être saisi dans les semaines à venir.
- Un rendez-vous à eu lieu mercredi 10 avril avec M. Pinçon de l'entreprise Pigeon concernant la grille d'évacuation rue de la Gare au niveau de l'entrée de la bibliothèque. En attente d'un retour, Monsieur Pinçon a été relancé mardi dernier.
- Plateau route de la Gare : Le problème d'accès suite à la création du plateau a été revu avec l'entreprise Chazé, qui est d'accord pour faire une pente d'accessibilité sur la propriété en question. Le propriétaire est d'accord pour prendre en charge la partie qui n'est pas nécessaire à l'accessibilité afin que la finition soit harmonieuse.

➤ **Commission Scolaire et Périscolaire**

- RPIC La Selle-Niaffles : les délibérations concordantes, ainsi que la convention ont été transmises à la DASEN pour avis, ainsi qu'au transporteur scolaire. Le dossier est en attente d'une réponse.
- Une réunion avec les agents des services périscolaires a eu lieu mardi 16 avril à 18h15 à la garderie. Différents points ont été abordés avec les agents : la possibilité de faire une grande table commune avec tous les enfants à chaque fin de période pour rendre le repas plus conviviale, la mise en place de couverts adaptés pour les plus petits, organisation du service...Une demande de remplacement de la tablette pour la garderie a été faite.
- Une demande a été émise par la DASEN concernant l'animation du 17 juin prochain « A vélo les jeux » afin de savoir si des travaux de voiries étaient prévues sur le circuit emprunté par les enfants. L'arrivée est prévue par la rue Monseigneur Grimault. Il convient de revoir le point d'arrivée, les travaux d'enfouissement étant prévus sur cette période. Après avoir soumis l'information à Marion, celle-ci propose une arrivée par la rue du Cèdre et que les vélos soit posés sur le parvis de l'école et que les enfants aillent au point de rassemblement à pied.
- Une consultation va être faire concernant le contrat de restauration pour la cantine. Une rencontre est prévue entre Sylvie et Céline.

➤ **Commission Affaires sociales**

- L'argent de poche aura bien lieu les matinées du 3 au 19 juillet 2024. Une réunion a eu lieu le 17 avril avec les bénévoles afin de faire un point sur les chantiers à proposer. Les jeunes ont été conviés le samedi 20 avril à 11 heures (6 ont répondu présent) afin de les informés de l'organisation et des chantiers proposés.
- Repas du CCAS : les dates retenues sont le 20 ou 27 octobre 2024, avec une préférence pour le 27.

➤ **Commission Bâtiments :**

- Ecoloise :
 - Un rendez-vous est prévu avec M. Morais le 12 avril afin de faire un point sur les levées de réserves. Christian et Denis vont faire ensemble un tour des bâtiments afin de voir toutes les réserves encore en cours et prendre des photos. La garantie de la 1^{ère} année d'achèvement prend fin le 15 mai prochain.
- Eglise : le réglage de l'horloge a été effectué. Un joint est tombé du plafond, mais n'engage pas la sécurité des lieux.
- Garderie : un point a été fait ce jour avec les agents des services techniques sur les différentes demandes. Les néons ont été remplacés ce jour.
- Orion : Une demande a été transmise auprès de l'assurance suite aux dégradations subit à l'Orion et un rendez-vous est prévue avec l'entreprise KB Déco afin d'avoir un devis pour la peinture du hall d'entrée. Denis voit pour effectuer la réparation de la porte d'accès à la terrasse.

➤ **Commission Sport/Culture/ Animation et Communication**

- Terre de Jeux 2024 : dans le cadre du passage de la Flamme Olympique le 29 mai à Cossé une réunion d'information a eu lieu le 17 avril afin de réunir les élus des 37 communes, ainsi que les associations participantes. Elle aura lieu à la salle de l'Orion. Le devis pour le drapeau portant les couleurs de la commune a été signé et transmis. A revoir pour le blason de la commune à transmettre.
- Commémoration du 8 mai : se dérouleront le dimanche 12 mai. Mlle Annaëlle Lemoine participera à son organisation dans le cadre de son service national universel.
- Passage des boucles de la Mayenne le dimanche 26 mai. Une relance a été reçue ce jour pour la désignation de signaleurs. Celle-ci a été transmise à Monsieur Richard Dion.
- Passage des motards ont du cœur le 23 juin. Les bénévoles du CCAS vont les accueillir.
- La fête communale du 6 juillet :
 - la proposition de SEDI pour le feu d'artifice a été reçue. Un second rendez-vous a lieu le 24 avril avec un second prestataire (plein ciel). Ce prestataire s'avère plus intéressant que SEDI. Pour le même tarif (2 500 € avec bande sonore), ce prestataire gère les déclarations administratives et le stockage des fusées d'artifice.
 - La cave des 5 chemins a transmis son devis pour l'apéritif offert par la commune qui est d'un montant de 237,30 €. Celui-ci a été validé.
 - Peinture au sol de la rue de la Gare : Le devis de Gédimat a été reçu en mairie et s'élève à un montant de 375,38 € TTC. La mairie est en attente du devis de la Maison.Fr, mais il est peu probable qu'ils puissent proposer ce type de peinture de voirie.
 - Le devis des pochoirs a été reçu également et validé pour un montant de 181.92 € TTC.
- Réunion des associations prévue le 5 octobre.
- Commémoration du 11 novembre : soit à Bouchamps ou à la Boissière.
- Marché de Noël le 7 décembre : les associations ont été rencontrées lundi 15 avril. (Toutes n'étaient pas présentes, il y eu un problème au niveau des invitations). Les tentes ont été réservées auprès de la communauté de communes. En parallèle, le devis pour les chalets est arrivé en mairie, il est d'un montant de 500,00 €.
- Les vœux du Maire le 11 janvier. Une demande de devis va être faite auprès du même intervenant, mais pour un autre spectacle.
- Point sur Tous en Selle : Une rencontre est à prévoir afin de redéfinir les objectifs et les attentes entre la commune et l'association.
- Monsieur Chalopin, flutiste, a été reçu en mairie le samedi 6 avril, afin de présenter un projet de spectacle. Une rencontre a ensuite eu lieu avec Jean-Luc Coutard de Tous en Selle et Lauriane Gendry de Live Harmony afin de faire un point sur cette demande. Les deux associations ne souhaitent pas forcément donner suite. Néanmoins Jean-Luc Coutard fera part de cette demande à Tous en Selle. Un retour sera fait à Monsieur Chalopin sur la suite donnée à sa proposition.

➤ **Commission Finances**

➤ **Questions diverses**

- ⇒ Permanences élection européennes du 9 juin 2024.
- ⇒ Devis portes atelier.
- ⇒ Proposition de contrat de vérification gradins de l'Orion.
- ⇒ Demande de versement des subventions.
- ⇒ Proposition conseils municipaux suivants : 30/05/2024
- ⇒ Prochaine réunion Adjoints/Maire : 23/05/2024

Fin de séance à 22h45

Joseph JUGÉ, Maire :

Sylvie BELLANGER, secrétaire de séance :